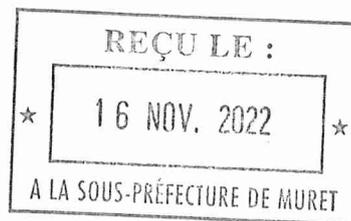


MAIRIE  
DU  
FOUSSERET



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 novembre 2022

**DOSSIER N° 2022-71 : DELEGATION DONNEE AU MAIRE POUR SIGNER UNE CONVENTION AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE HAUTE GARONNE POUR LA REALISATION DE TRAVAUX DE SECURISATION (ECLUSE) SUR LA RD 7 EN AGGLOMERATION**

L'an deux-mille-vingt-deux, le sept novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la ville du Fousseret, légalement convoqué le deux novembre, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre LAGARRIGUE, Maire du Fousseret.

**PRESENTS**

MM. LAGARRIGUE - BAÑULS Cédric - BELMONTE José - Mmes BENAZET Nadine - CAPOUL Sabine - MM. DAURE Nicolas - FRONTEAU Joris - GALIAY Jean-Sébastien - Mme LAFARGUE Claudine - M. MARTINIE Laurent - Mme PERONNET Odile - M. VILLEMUR Frédéric.

**ABSENTS**

M. BOULINEAU Christophe  
Mme DROCOURT Angélique  
M. FRONTEAU Joris ayant donné procuration à M. MARTINIE Laurent jusqu'à 21h00.  
Mme GREGORUTTI Aurélie  
M. LIGONNIERE Vincent ayant donné procuration à M. BAÑULS Cédric  
Mme MENDONÇA Anny ayant donné procuration à Mme LAFARGUE Claudine  
Mme NAUSSAC Frédéric excusée.  
Mme TORILLON Martine ayant donné procuration à M. GALIAY Jean-Sébastien

**SECRETARE DE SEANCE : M. MARTINIE Laurent**

Monsieur Le Maire indique à l'assemblée que la commune poursuit l'objectif de réaliser des travaux de sécurisation de la route RD 7, en face du cabinet médical, avant d'arriver aux écoles. Des observations, menées depuis l'année dernière, ont pu confirmer que les véhicules arrivent vite à cet endroit alors même que des familles et des enfants traversent les voies. Il y a quelques mois, une expérimentation d'écluse a été réalisé pour examiner la faisabilité de l'aménagement ainsi que sa pertinence.

Cette expérimentation ayant été concluante, il a été décidé de réaliser les travaux.

Ainsi le Conseil départemental vient d'allouer une subvention à la commune du Fousseret dans le cadre des amendes de police. Une convention sera signée pour formaliser la bonne réalisation de travaux et le partenariat avec le Conseil départemental pour la réalisation d'une écluse sur la RD 7 en agglomération, à hauteur du cabinet médical.

M. le Maire demande à l'assemblée de lui donner délégation pour signer la convention et tout document afférant à ce dossier.